

Sous la direction de
Jacques BOUINEAU

PERSONNE ET RES PUBLICA

Volume I



MÉDITERRANÉES

L'Harmattan

Editorial

Avec ce troisième numéro de la collection « Méditerranées », l'association *Méditerranées* et le CEIR (Centre d'Etudes Internationales sur la Romanité) publient leurs travaux de l'année universitaire 2006-2007.

Le thème retenu pour ces réflexions a été : « Personne et *res publica* ». Pour le traiter, nous avons organisé deux types de rencontres : un cycle de conférences à la Faculté de Droit de La Rochelle, destiné principalement aux étudiants de master et aux doctorants, et un colloque. Le colloque a été élaboré conjointement avec l'ITTIIG (Istituto di Teoria e Tecniche dell'Informazione Giuridica - Sezione di Roma dell'ITTIIG - du Consiglio Nazionale delle Ricerche), notre partenaire italien avec lequel nous avons signé une convention de coopération en 2005 et avec la Faculté de Droit de l'Université de Montréal. Il a été en effet accordé entre nos collègues canadiens et nous que la rencontre aurait lieu à Montréal, dans les locaux de la Faculté de Droit.

L'objectif de ces échanges, comme toujours depuis les débuts de la revue *Méditerranées* voici maintenant presque quinze ans, consiste à s'interroger en trois étapes : avant la civilisation romaine, en Droit romain et dans l'héritage aussi bien oriental qu'occidental du Droit romain. Distribué autour de la notion de *res publica*, le thème choisi présente à nos yeux trois intérêts majeurs.

Le premier intérêt réside dans la notion même de *res publica*. La vulgate universitaire en situe l'apparition à Rome, or il se trouve que de récentes publications sont venues relancer le débat sur la nature véritable et profonde de l'Etat, donc de la *res publica*, en Droit romain. La mise en perspective de plusieurs cadres institutionnels, intitulés de nos jours « de Droit public », devait nous permettre d'apporter notre contribution à ce débat.

Le second intérêt se trouve bien sûr dans la notion de personne. Comment distinguer l'individu, la *persona*, le sujet ou le citoyen ? Plus encore, sans doute, que pour la *res publica*, la difficulté sémantique perturbe la réflexion, mais l'enrichit dans le même temps.

Le troisième intérêt s'apparente à un défi. Il consiste à intéresser des publics culturellement très diversifiés à un débat déjà riche en France et en Europe. A titre personnel, nous avons développé ces notions devant des publics d'étudiants divers, notamment en Egypte. Leurs réactions nous ont convaincu de la pertinence de l'échange. Par ailleurs, la proposition faite à nos collègues canadiens, la manière dont ils recevaient un travail structuré autour du Droit romain, nous a montré ici encore toute la profondeur potentielle des confrontations d'analyse.

Fidèle à son histoire, *Méditerranées* se montre au fil de ces pages un lieu de dialogue, un forum de discussion, symbolisé au niveau même de la distribution, fruit de la coopération entre les éditions L'Harmattan pour la France et Thémis pour le Canada.

Jacques Bouineau